

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	13 (1884)
Heft:	9
Rubrik:	Dernier écho des conférences scolaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et institutrices étaient nommés définitivement, 420, soit près du 1/3 provisoirement.

La classification de cette partie de la statistique nous donne bien la même place que les examens des recrues. Tandis que dans les cantons les plus avancés, tels que Bâle, Zurich, Obwald, Nidwald, Neuchâtel, etc., il n'y a que 1/9, 1/12, 0.0, 1/13 d'instituteurs nommés provisoirement, il en est d'autres, tels que Fribourg, le Valais, qui ont le tiers, la moitié même des membres du corps enseignant avec la nomination provisoire. Il est vrai que, dans certains cantons, on indique comme définitive la nomination quadriennale de la majorité des instituteurs. Fribourg occupe, pour les nominations définitives, le 23^e rang.

La moyenne des années de service est, à Fribourg, de 13 ans pour les instituteurs, de 10 ans pour les institutrices. Les données de cette statistique sont presque égales à celles de l'âge des instituteurs. Le canton de Berne compte 11 maîtres qui ont de 51 à 60 ans d'enseignement; Lucerne et Uri, chacun un maître avec plus de 60 ans de services. L'un est instituteur d'Entlebuch, âgé de 85 ans avec 69 ans d'enseignement; l'autre est instituteur à l'école supérieure d'Andermatt. Il a commencé à enseigner à l'âge de 14 ans; il a 62 ans d'enseignement, et ne reçoit que 325 fr. de traitement annuel. Il a fait tout seul ses premières études.

La statistique nous donne encore le nombre d'habitants par maîtres. C'est dans les Grisons qu'il y en a le moins, 211; à Fribourg, il y a un maître pour 288 habitants. Nous occupons, en cela, le 7^e rang.

Le tableau 12 nous amène à parler des dépenses de l'Etat et des communes.

Les dépenses, par élève, s'élèvent dans le canton de Fribourg à 22 fr. 33 c.; dans le canton de Bâle, à 76 fr. 82 c., et dans le canton du Valais à 10 fr. 57 c. On dépense, en moyenne, dans toute la Suisse, 32,05 c. par élève. GENOUD, instituteur.

DERNIER ÉCHO DES CONFÉRENCES SCOLAIRES ¹

Dans une conférence du corps enseignant de la Veveyse, tenue à Châtel-St-Denis, M. l'inspecteur Villard, président, félicite en quelques paroles bien senties, les instituteurs et les institutrices du zèle et de l'empressement qu'ils mettent à assister aux réunions; il remercie encore MM. Andrey, préfet, Moret, professeur et Genoud, instituteur à Onnens, d'avoir bien voulu prendre part à cette assemblée.....

.... Passons à la partie instructive et intéressante. M. Genoud nous fait une description détaillée de l'exposition scolaire perma-

¹ M. Duc, secrétaire des conférences du corps enseignant de la Veveyse, nous avait envoyé une correspondance qui ne nous est point parvenue. Ne pouvant, faute de temps, en donner une seconde édition, il a bien voulu nous permettre de faire quelques emprunts au protocole des conférences.

nente de Fribourg et nous invite, afin de nous édifier complètement sur cette œuvre nouvelle et louable à tous les égards, à visiter cette exposition. M. l'inspecteur interprète les sentiments de la conférence en adressant de sincères remerciements à M. Genoud. Qu'il reçoive ici l'expression de notre plus vive sympathie. Sur la proposition de M. Favre, instituteur à Attalens, la conférence décide, en principe, que tous ses membres feront, en corps, une visite à l'exposition scolaire, visite qui remplacerait une prochaine conférence. M. l'inspecteur applaudit à cette idée et fait un chaleureux appel dans ce sens. Au nombre des tractanda, figurent deux leçons pratiques sur la méthode analytico-synthétique par un ami de l'enfance. C'est d'abord M^{me} Villard Thérésine, institutrice à Châtel, qui s'adresse à des élèves ayant déjà parcouru quelques tableaux de ce syllabaire. La leçon de choses, ainsi que la lecture proprement dite, ont été habilement dirigées par cette institutrice qui, en peu de temps, nous a démontré les nombreux avantages de cette méthode et sa supériorité bien marquée sur celle de M. Perroulaz. Ici, la mémoire seule est en jeu, tandis que la première s'adresse à toutes les facultés intellectuelles et morales. A son tour, M^{me} Genoud, institutrice à Fruence, s'entretient avec de tout jeunes enfants n'ayant jamais vu un syllabaire. Au bout de quelques minutes, nos petits élèves sont à même d'exprimer une foule d'idées sur l'objet de la première leçon et ont déjà fait connaissance avec le premier tableau.

Nos félicitations à ces deux institutrices pour la manière vraiment distinguée dont elles se sont acquittées de leur tâche.

Ajoutons que tous les maîtres qui ont expérimenté cette méthode en sont entièrement satisfaits et se réjouissent des succès qu'elle leur promet.

Inutile de dire qu'ici, plus qu'en tout autre enseignement, la préparation consciente des leçons est une condition *sine qua non* de succès.

L'ordre du jour porte ensuite la lecture et la discussion du rapport sur le sujet à traiter pour la conférence d'aujourd'hui : « Le patois est évidemment l'une des causes de l'infériorité de nos écoles. Indiquer les mesures immédiates à prendre pour introduire l'usage du français dans les familles, afin qu'à leur entrée à l'école, les jeunes élèves, aient déjà quelque habitude de cette langue. »

M. Cochard, instituteur à Remaufens, rapporteur, nous présente un excellent travail sur cette question ; ce mémoire, rédigé avec soin, est l'écho fidèle des opinions de tous les instituteurs.

Dans le but de favoriser de plus en plus l'introduction de la langue française dans nos campagnes et conséquemment de donner une nouvelle impulsion à toutes les parties de l'enseignement primaire, la conférence des instituteurs décide de faire publier dans les journaux que le corps enseignant de la Veveyse s'interdira dorénavant l'usage du patois dans toutes ses relations.

